

Biocombust ausculte les chaufferies bois du Rhin supérieur

by Correspondances lorraines - mardi, mai 26, 2015

<http://correspondances.fr/biocombust-ausculte-les-chaufferies-bois-du-rhin-superieur/>

Les experts du programme de recherche transfrontalier Biocompost se sont penchés sur l'impact environnemental des chaufferies bois dans l'espace frontalier du Rhin supérieur entre la France, l'Allemagne et la Suisse. Mal maîtrisées, ces installations peuvent s'avérer très polluantes.

Centrale Thermique de Mulhouse

La région transfrontalière du Rhin supérieur aime les chaufferies au bois. Elle figure parmi ses plus fortes utilisatrices en Europe. En Alsace, il se consomme 1,2 million de tonnes par an de bûchettes, plaquettes et autres granulés. Cette consommation de bois-énergie a progressé de 30 % entre 2006 et 2012 dans la région, souligne l'Aspa, l'association pour la surveillance et la protection de l'air en Alsace.

Le bois, plus nocif que le diesel

C'est écologique... mais jusqu'à un certain point. Les mauvaises combustions créent dans l'atmosphère des effets plus nocifs que les véhicules diesel. Ces chaufferies-bois représentent 34 % des émissions des particules PM 10 en Alsace, relève aussi l'Aspa. Ce qui en fait de loin la première source de pollution de cette nature.

Les effets des émissions de la combustion de la biomasse sur la qualité de l'air et la santé ont mobilisé pendant trois ans une dizaine d'instituts et laboratoires français, allemands et suisses du Rhin supérieur. Ils se sont réunis dans le programme « *Biocombust* » de 2 millions d'euros, soutenu à 50 % par les fonds européens Interreg et qui s'est achevé début mai.

Les grandes chaufferies plus vertueuses

Ces partenaires ne prétendaient pas résoudre la pollution, mais pointer les sources d'énergie les moins efficaces. Et à cette aune, les grandes chaufferies au bois ressortent plus vertueuses.

En laboratoire ou en conditions réelles, les partenaires scientifiques ont étudié des chaudières de 40 kilowatts à 8 mégawatts. Quand elles sont alimentées par copeaux de conifère ou de hêtre, les premières émettent 100 et 130 fois plus de particules fines que les secondes. Pour le monoxyde de carbone, l'installation de 2,8 MW se contient à 43 milligrammes/m³, six fois sous sa valeur limite française, alors que celles de 40 KW dépassent leur seuil pour atteindre 3 400 mg/m³. Selon Biocombust, cette différence s'explique par les meilleures conditions de contrôle et de filtration dans les plus grosses installations. Ces facteurs s'avèrent plus décisifs que le type de bois utilisé.

Informer et former

Faut-il alors crier haro sur le chauffage domestique, même le parc récent avec inserts ? Non.